

Plaidoyer pour une humanité non dichotomique

La controverse sur l'écriture inclusive peut paraître anecdotique comparée au problème des rapports entre les sexes et des luttes contre toutes les dominations. Cependant, il est indéniable que la manière dont on s'exprime révèle une certaine conception de ce dont on parle et entraîne des effets sur les personnes auxquelles on s'adresse. Un désaccord sur la conception entraînera une aversion pour la forme qui l'exprime et une difficulté à lire ou écouter les textes qui l'utilisent. Il ne sert à rien de se dire : « faisons abstraction de la manière, l'important est ailleurs », car c'est précisément quelque chose d'important qui commande la manière.

L'écriture dite « inclusive » comprend plusieurs procédés, dont la féminisation des noms de métiers et fonctions, l'accord de l'adjectif avec le nom le plus proche quand il en détermine plusieurs de genres différents, et le pluriel dichotomique c'est-à-dire mentionnant à la fois le féminin et le masculin. Ces procédés n'ont pas, loin s'en faut, les mêmes justifications ni les mêmes effets. Puisque l'objectif est d'éviter toute discrimination négative envers l'un des sexes, le premier est tout à fait évident : si une femme exerce une certaine fonction, celle-ci doit être exprimée au féminin — et de même, un homme doit pouvoir être dit « puériculteur » ou « sage-homme ». Le second procédé concerne l'usage général des genres grammaticaux, qui sont arbitraires et dépendent de la formation spontanée des langues. Le fait que l'accord de proximité se faisait en latin et a été supprimé du français par une décision de l'Académie montre bien son indépendance vis-à-vis des rapports entre les sexes puisque assurément la société romaine n'était en rien moins sexiste que la société française de l'époque moderne. Sur ce point donc, un libre choix du locuteur semble une bonne attitude, sans enjeu particulier.

Mais il n'en va pas de même pour le troisième procédé. Dans un texte publié récemment¹, j'ai avancé quelques arguments contre son usage, en raison de conséquences qui me paraissent beaucoup plus graves que le mal auquel il prétend remédier. Les quelques réactions de désaccord que j'ai rencontrées (parmi beaucoup de réactions favorables) me poussent à reprendre les arguments déterminants d'une manière qui réponde à ces objections.

L'argument fondamental est que la généralisation de la dichotomie, qu'on l'exprime par les points médians (« les lecteur.trice.s ») ou par la répétition (« les lecteurs et les lectrices »), installe fermement l'idée que l'humanité est, avant tout et en toute chose, divisée en deux groupes qui se superposent à toute autre distinction. L'effet induit est qu'une lectrice ne se sent plus un lecteur comme un autre, elle est mise à part comme si ce n'était pas la même chose de lire au masculin et de lire au féminin. Plus généralement, il n'y a plus de membre de l'humanité, mais seulement des membres de l'un des sexes de l'humanité. Autrement dit encore, chaque individu est avant tout et irrémédiablement, que cela lui plaise ou non, classé en fonction de son sexe. Je n'ai vu nulle part cette conséquence prise en compte dans les plaidoyers pour le pluriel dichotomique, alors que bien des femmes m'ont confirmé que ça les heurtait d'être systématiquement renvoyées à leur appartenance sexuelle.

¹ Dans le bulletin *A Contretemps* d'octobre 2018 : <http://www.acontretemps.org/spip.php?article673>

D'autres femmes m'ont dit qu'elles étaient au contraire choquées par l'emploi du seul pluriel masculin, parce qu'elles le ressentaient comme exclusivement masculin et non mixte. Or, quelle qu'en soit la provenance historique, dans la langue française comme dans d'autres langues anciennes et modernes, le pluriel masculin **remplit les deux fonctions** de désigner soit un groupe exclusivement masculin soit un groupe mixte, et que c'est le contexte ou, si nécessaire, une précision explicite, qui indique laquelle des deux fonctions est visée. Malheureusement, plus le pluriel dichotomique se répand, moins le pluriel mixte a de chance d'être compris comme tel. C'est le correctif lui-même qui en vient à créer ce qu'il dénonce. Jusqu'à il y a peu, tout le monde comprenait très bien la fonction mixte et toute ambiguïté pouvait être facilement levée. Et puis est apparue la suspicion que le pluriel masculin n'avait aucune valeur de mixité et que son usage excluait les femmes. Ou, d'une façon plus élaborée, est apparue la revendication que les deux sexes soient visibles explicitement dans l'expression, dans l'idée que l'invisibilité du féminin dans le langage reflétait l'invisibilité des femmes dans la société. L'idée semble déjà absurde linguistiquement, car un parcours de diverses langues du monde montre très vite que certaines sociétés traditionnellement sexistes ne marquent pas grammaticalement la préséance du masculin. Il n'en faut pas moins répondre au fait que certaines femmes ressentent cette particularité linguistique comme une exclusion, et à l'hypothèse que l'adoption du procédé servira la lutte contre les discriminations sexistes.

En ce qui concerne le premier sentiment, certes tout serait plus simple si l'évolution des langues avait forgé partout un pluriel mixte distinct des pluriels sexués (ou même si, comme dans certaines langues, les genres grammaticaux n'existaient pas). Puisque ce n'est pas le cas, et que personne n'envisage de créer artificiellement une nouvelle désinence morphologique (car une modification de cette ampleur se fait progressivement par l'usage, non brusquement par une décision), pourquoi ne pas accepter la valeur mixte par défaut ? Pourquoi ne pas accepter la convention en vigueur jusqu'ici, selon laquelle, si l'on veut parler des seuls mâles, on le précise ? De cette manière, c'est le particulier qui a la charge de la preuve, et non l'universel. On part du principe que tout s'adresse à l'humanité sans distinctions ; on part de la paix et non de la guerre, de la confiance et non de la suspicion. Et il en va de même pour le singulier collectif : quand je lis « le lecteur comprendra s'il sait lire entre les lignes », je ne doute pas que ce *lecteur* et ce *il* me désignent aussi, sinon il aurait fallu écrire : « seul le lecteur mâle comprendra ».

Quant à l'objectif d'une utilité du pluriel dichotomique pour la lutte contre les discriminations dans la vie sociale, il n'est pas difficile de voir qu'il est illusoire. En quoi ce malheureux pluriel pourrait-il même contribuer à empêcher les violences contre les femmes, ou à faciliter leur accès aux mêmes pouvoirs économiques que les hommes mâles (ce qui, soit dit en passant, n'est pas vraiment une revendication anarchiste...), ou à combattre la condescendance qu'ont encore certains mâles pour « le sexe faible » ? Dirait-on que c'est une première étape sur cette voie ? Je pense au contraire que cela va exactement dans l'autre sens.

En effet, **si on veut lutter contre les discriminations, il ne faut pas commencer par bétonner la différence sexuelle en la brandissant de manière omniprésente dans le langage.** Il faut, au contraire, que le langage révèle une humanité une, dont tous les membres partagent toutes les facultés et les réalisent multiplement selon leurs différences individuelles. Il faut pouvoir parler de l'humanité d'une seule voix, et laisser les formes sexuées aux seuls domaines où elles sont pertinentes. Sans doute, l'identification de ces

domaines ne fait pas l'unanimité. Un certain courant du féminisme revendique une spécificité féminine dans l'ensemble des activités de la vie, rejoignant ainsi une tendance « scientifique » à chercher des effets du sexe biologique sur toute activité neuronale, et confirmant finalement la bonne vieille idée traditionnelle de la « complémentarité » entre des dispositions naturellement différentes. Mais **jamais la libération féminine ne passera par cette accentuation de la différence naturelle**, qui est le meilleur atout des sociétés les plus oppressives pour les femmes. (Et, faut-il le dire, en tant qu'anarchistes, nous n'allons pas célébrer le matriarcat comme s'il valait mieux que le patriarcat, tout « -arcat » étant évidemment une oppression inacceptable.) Si un individu veut s'émanciper d'une assignation sociale qui l'opprime, que celle-ci soit fondée sur le sexe ou sur l'origine ethnique ou sur l'héritage historique, son meilleur allié est le recours au fond commun de l'humanité dans lequel c'est *lui qui choisit* de puiser ce qui l'intéresse de développer pour sa propre vie.

En conclusion, entre un gain à peu près nul d'un côté et une perte considérable de l'autre côté, il ne devrait pas y avoir d'hésitation : il faut renoncer à cette fausse solution qu'est le pluriel dichotomique, ce cache-sexe des dominations réelles qui n'empêchera jamais les sexistes d'être sexistes et qui **invisibilise la profonde affinité de condition de toute l'humanité**.

Annick Stevens

Paru dans *Le Monde libertaire* de mars 2019.